

■ Muyeye Chambwera,
James MacGregor et
Antonia Baker,
The Informal Economy,
IIED, 2011, 20 p.

ACCÉDER AU DOCUMENT ORIGINAL :

<http://pubs.iied.org/15515IIED.html?b=d>

« **L'Actualité des services
aux entreprises** » n° 22
octobre 2011

Un produit d'information
financé par la DDC (Suisse)
et l'AFD, et publié par le Gret
(France)

Le secteur informel :

plaidoyer pour une meilleure prise en compte dans les politiques de développement d'un pays

Le secteur informel serait-il la voie pour atteindre les grands objectifs du développement, tels que l'économie durable, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les stratégies de réduction de la pauvreté ? C'est en effet là qu'opère la grande majorité des plus démunis, et la part du secteur informel dans les économies nationales ne cesse d'augmenter. Dans certains pays en développement, sa contribution à la création de richesse nationale et à l'emploi excède celle de l'économie formelle. Si la question de la place du secteur informel dans le parcours de développement économique d'un pays reste ouverte, il reste qu'il demeure un secteur peu connu et que les professionnels intervenant dans le champ du développement, et notamment du développement du secteur privé, gagneraient à mieux le connaître. À travers plusieurs constats, l'auteur plaide pour une meilleure prise en compte du secteur informel dans les stratégies de développement économique des pays.

INTRODUCTION

« Drogue », « prostitution », « fraude fiscale », « corruption » : telles sont les notions qu'évoque de prime abord le secteur informel. En tant que tel, nombreux sont ceux à considérer qu'il doit être combattu dans la recherche de développement économique et de réduction de la pauvreté.

Ces représentations révèlent une méconnaissance du secteur informel et ne tiennent pas à l'épreuve des faits. Le secteur informel représente en effet plus de 50 % de l'emploi mondial et peut atteindre plus de 90 % de l'emploi dans les pays les plus pauvres. Principal pourvoyeur d'opportunités d'emploi et de revenu pour les plus pauvres, et notamment pour les femmes, il constitue un moyen privilégié pour lutter contre l'extrême pauvreté et promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation de la femme.

De plus en plus de gouvernants réfléchissent à des politiques appropriées pour améliorer la productivité et les

conditions de vie des personnes qui y sont actives.

La difficulté de saisir pleinement la nature et la diversité des activités qu'il recouvre et les dynamiques qui y sont à l'œuvre rendent toutefois difficile l'élaboration de stratégies efficaces de développement économique et de réduction de la pauvreté. Si cet article ne prétend pas offrir une image exhaustive du secteur, il vise au travers de plusieurs grands constats à mettre en lumière ses principales caractéristiques et à remettre ce secteur à sa juste place au sein des économies.

**Constat n° 1 : LES PLUS
DÉMUNIS TIRENT LEURS
MOYENS DE SUBSISTANCE
DU SECTEUR INFORMEL**

Le secteur informel représente plus de la moitié de l'emploi global, occupant environ 1,8 milliard de personnes contre 1,2 milliard de personnes occupées dans le secteur formel (OIT, 2002). Dans les

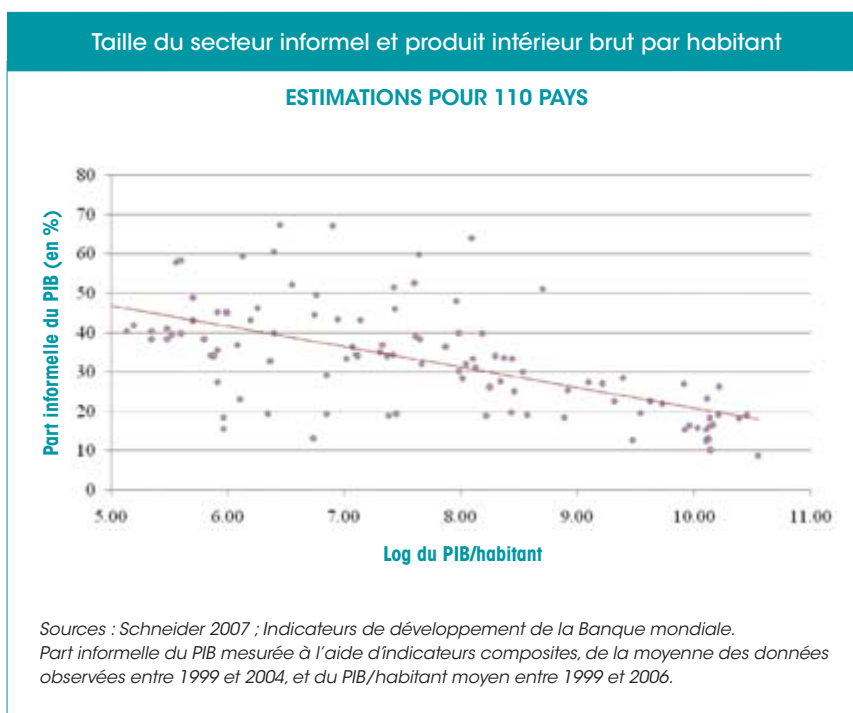
pays développés, le secteur informel regroupe essentiellement les activités de subsistance des plus pauvres. Dans les pays en développement, il concerne la quasi-totalité de la population urbaine, à l'exclusion des plus riches, et revêt une importance particulière pour les personnes issues des zones urbaines et rurales pauvres, notamment pour les femmes et les agriculteurs.

La taille du secteur informel est fortement corrélée avec le niveau de développement économique d'un pays. La part moyenne qu'occupe le secteur informel en pourcentage du revenu national brut est d'environ 41 % pour les pays en développement, 38 % pour les pays en transition économique, et 18 % pour les pays de l'OCDE, selon des estimations allant de 1999 à 2004 (Schneider, 2007).

Constat n° 2 : LA PART DU SECTEUR INFORMEL CROÎT AUSSI BIEN DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS QUE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Cette croissance s'explique essentiellement par l'incapacité des économies formelles à générer suffisamment d'emploi pour absorber une main-d'œuvre en constante croissance, notamment pour la main-d'œuvre non qualifiée. Ainsi en Europe, la part de l'emploi informel a cru de 25 à 33 % entre 1988 et 1998. La part de l'emploi informel atteignait à la même période 25 % aux États-Unis, après avoir fortement cru dans les années 1980 puis stagné entre 1995 et 2001 (OIT, 2002).

Les pays en développement ont également connu une forte croissance de l'emploi informel. Alors qu'en 1990, 21 % de la main-d'œuvre d'Afrique subsaharienne travaillait en secteur informel, on estime en 1998 que 40 à 60 % de l'emploi urbain est informel (Charmes, 1998). Au Kenya, la croissance du secteur informel est estimée à 9 % entre 1985 et 1990 et 16,1 % entre 1991 et 1994, soit une croissance dix fois supérieure à celle du secteur formel qui n'a cru que de



Un rôle d'amortisseur en temps de crise

Le secteur informel n'étant pas soumis aux mêmes restrictions que l'économie formelle, la création d'emploi y est plus souple. Le secteur informel a ainsi la capacité d'absorber de nombreuses personnes en temps de crise ou de catastrophe et joue en ce sens un rôle d'amortisseur.

La croissance du secteur informel semble ainsi s'accélérer en temps de récession économique ou de crise. Les estimations montrent qu'en 2009, 200 millions de travailleurs ont perdu leur emploi et se sont tournés vers une activité en secteur informel. Au Pérou, où 60 à 70 % de l'emploi est informel, l'Organisation internationale du travail (OIT) considère que la possibilité de trouver un emploi en secteur informel a permis d'éviter l'explosion du chômage engendré par la crise économique. Dennis Causso, un vendeur de rue au Pérou, explique : « Je travaille normalement dans le bâtiment, mais quand il n'y a pas de travail, comme maintenant, je vends des sucreries dans la rue ou aux gens dans les bus » (Slater, 2010).

Suite au séisme de 2010, Haïti a également vu se développer des centaines d'entreprises informelles. Célestin Sauveur, anciennement comptable, recharge désormais des téléphones portables en utilisant des batteries de voitures accidentées. Il témoigne : « Ça m'a permis de gagner au moins un peu d'argent. Pas beaucoup, mais juste ce qu'il faut pour acheter deux repas par jour. »

On aurait tort de penser toutefois que le secteur informel protège les travailleurs de la crise. En effet, les salaires et les conditions de travail s'y détériorent à mesure que la concurrence s'accroît, et la grande majorité de ceux occupant des emplois nouvellement créés en secteur informel gagnent souvent moins de 2 USD par jour.

1,6 % sur la même période. Même constat au Swaziland, où l'emploi informel urbain a cru dans les années 1990 à un

rythme annuel de 15 %, alors que la part de l'emploi formel dans l'emploi total déclinait de 1 % par an.

Constat n° 3 :
LE SECTEUR INFORMEL
EST SOUVENT PEU CONNU
ET SOUS-ESTIMÉ

La notion de secteur informel est souvent confondue avec celle de marché noir. Les activités qui y sont développées sont en cela considérées comme illégales. Cette mauvaise compréhension influe à la fois sur l'analyse et les stratégies politiques. S'il n'existe pas de définition unique du secteur informel, la plus large le définit comme recouvrant toute activité économique ou source de revenu qui n'est pas assujettie à la régulation gouvernementale et à la fiscalité (*Schneider, 2002*). Le secteur informel regroupe en cela des activités qui ne sont pas prises en compte dans la comptabilité nationale, telles que l'agriculture de subsistance, les activités des micro et petites entreprises ainsi que les activités illégales. L'OIT distingue les stratégies de survie des activités illégales, cette dernière catégorie regroupant aussi bien des activités non déclarées que des activités criminelles. Bien qu'il existe de nombreux exemples de recoupements, la plupart des activités du secteur informel sont légales et acceptées par le gouvernement.

Mesurer l'activité en secteur informel présente également des difficultés. Partout dans le monde, les instruments permettant de mesurer et de suivre l'é-

volution du secteur informel continuent à faire défaut. La mesure directe au travers d'enquêtes est coûteuse et longue. Par conséquent, la taille du secteur informel est souvent estimée à l'aide d'indicateurs macro (emploi et registres d'organisations). Les méthodes directes et indirectes utilisées étant très imparfaites, elles ne donnent d'approximations qu'à minima de l'importance du secteur. Par ailleurs, le manque d'harmonisation des indicateurs complique la comparaison de données entre les secteurs formel et informel.

Constat n° 4 :
IL N'EXISTE PAS
DE SÉPARATION CLAIRE
ENTRE LES SECTEURS FORMEL
ET INFORMEL

Il existe un continuum entre les secteurs informel et formel se matérialisant par des flux de matières premières, d'équipements, financiers, et de biens de consommation des entreprises formelles vers les entreprises du secteur informel. Les flux inverses (de l'informel vers le formel) existent également mais sont moins nombreux. Ce type de flux est néanmoins particulièrement répandu pour l'approvisionnement du secteur formel en produits agricoles. Au Kenya, les supermarchés locaux Uchumi et

Nakumatt vendent des produits frais fournis par les agriculteurs locaux du secteur informel. Les exportations de cuir du pays sont également issues du secteur informel, celles-ci émanant de la production de pasteurs transhumants.

Constat n° 5 :
LA COMPLEXITÉ
DE L'ENVIRONNEMENT
DES AFFAIRES DÉCOURAGE
LA FORMALISATION

Si le degré d'imposition directe n'influe pas nécessairement sur le niveau d'informalité dans une économie, la corruption, la bureaucratie et une réglementation contraignante en sont des facteurs explicatifs directs.

La faible capacité des États à faire respecter le droit des affaires et le coût de la formalité décourageraient également la formalisation. Ainsi au Pérou, le respect de la réglementation en matière de travail entraînerait une réduction de près de 50 % du profit d'une entreprise. En République dominicaine, l'enregistrement d'une entreprise nécessiterait quant à lui de suivre 21 procédures, cette formalité nécessitant 80 jours ouvrables et coûtant environ 4,63 fois le PIB moyen par habitant.

La représentativité des institutions de l'État aurait au contraire un impact positif sur la formalisation des entreprises. Ainsi en Espagne, le passage à un système démocratique a permis aux populations de mieux s'identifier aux institutions de l'État censées les représenter, avec un impact fort sur la volonté des citoyens à participer à l'économie formelle, entraînant une hausse des rentrées fiscales de 22 % du PIB en 1976 à 40 % du PIB en 2002.

Les gouvernements travaillant à la formalisation des entreprises devraient de ce fait s'interroger sur l'impact de nouvelles réglementations : sont-elles susceptibles d'améliorer l'efficacité de l'appareil étatique ou découragent-elles les entreprises en portant le coût de la formalité à un niveau prohibitif ?

Types d'activités développées en secteur informel

1. Activités de subsistance

Emplois occasionnels,
emplois temporaires,
emplois non rémunérés,
agriculture de subsistance,
cumul d'emplois

2. Activités illégales

A. Activités non officielles :
fraude fiscale, contournement
du droit du travail et
d'autres réglementations,
non-enregistrement
d'une société

B. Activités souterraines :
crime, corruption

Constat n° 6 : LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE N'ENTRAÎNE PAS NÉCESSAIREMENT DE RÉDUCTION DE LA PART DU SECTEUR INFORMEL

Le secteur informel n'a cessé de croître au cours des trois dernières décennies. S'il est difficile d'estimer la place qu'il occupera dans l'avenir, les statistiques montrent que sa participation à l'économie demeurera importante au moins au cours des deux prochaines décennies.

La croissance économique ne se traduit pas nécessairement par une diminution de la part du secteur informel. Ceci sera vrai aussi longtemps que d'autres causes sous-jacentes à la pauvreté persisteront. On peut citer parmi celles-ci la faiblesse des infrastructures ou encore le manque d'accès au crédit. Ainsi, alors que l'Inde connaissait un taux de croissance annuel d'environ 6,5 % au cours de la dernière décennie, entraînant une réduction de la pauvreté, le secteur informel a continué à employer 93 % de la main-d'œuvre, ce taux ayant cru à un rythme plus élevé que l'emploi dans les secteurs de l'économie formelle à plus faible intensité de main-d'œuvre.

Constat n° 7 : LES PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES SONT CORRÉLÉES AVEC L'ÉCONOMIE INFORMELLE

Traiter la question environnementale passera nécessairement par la recherche de solutions appropriées avec les acteurs du secteur informel. Les forêts et les ressources naturelles offrent en effet à de nombreux entrepreneurs ruraux les matières premières dont ils ont besoin pour leur survie.

Les secteurs d'activités ayant trait à l'environnement dans les pays en développement relèvent souvent entièrement du secteur informel. Ainsi en Namibie, la production est quasi-exclusivement le

fruit d'activités développées en secteur informel : échange et consommation pour usage propre de chaume, de bois et d'autres produits forestiers tels que le gïbier, les fruits, le miel ou encore les plantes médicinales. Cette production forestière a contribué à hauteur de 1 milliard de dollars namubiens du PNB (150 millions USD environ soit 3 % du PNB). Ces personnes dont l'activité dépend des ressources naturelles seront par ailleurs les plus vulnérables au changement climatique et à la dégradation de l'environnement.

Constat n° 8 : LE SECTEUR INFORMEL PEINE À PORTER SA VOIX AU NIVEAU INSTITUTIONNEL

Les travailleurs du secteur informel sont peu organisés et n'ont qu'un faible accès aux infrastructures et aux services publics, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux abus et à l'harcèlement. Certains employeurs profitent de l'absence de contrat formel pour contourner certaines normes, comme le versement d'un salaire minimum et le respect de conditions de travail décentes.

De nombreux États ont essayé de trouver des solutions pour améliorer le bien-être et la protection des travailleurs en secteur informel.

On peut citer les efforts du Ghana, où le secteur informel représente 85 % de l'emploi mais seulement 40 % de la création de richesse nationale. Le secteur informel s'y caractérise par le sous-emploi, une faible productivité et de très faibles revenus. En 2010, le pays s'est doté d'un Secrétariat national de l'économie informelle (*National Secretariat of the Informal Economy*), avec pour objectif de reconnaître le rôle du secteur informel et notamment des femmes qui forment la majorité de la main-d'œuvre dans le secteur. Plus spécifiquement, le Secrétariat travaille au renforcement des capacités des acteurs du secteur, à l'introduction de dispositifs de microcrédit, à l'amélioration du dialogue et à la sensibilisation des travailleurs à leurs droits.

Constat n° 9 : L'ÉLIMINATION DES CONTRAINTES AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DU SECTEUR INFORMEL CONSTITUE UN ENJEU MAJEUR

Les micro et petites entreprises du secteur informel se heurtent à de nombreuses contraintes. Beaucoup souffrent d'un manque d'accès au crédit, d'une information de marché inadaptée et insuffisante, du manque d'infrastructures, du peu de soutien de l'État et de la faiblesse du système législatif. La plupart des actifs du secteur ne sont pas suffisamment protégés contre les risques auxquels ils sont exposés, notamment des conditions de travail dangereuses et la perte éventuelle de gains. En Éthiopie, 20 à 57 % des vendeurs de bétail disent avoir été victime d'une violation de contrat. 40 % déclarent avoir été victimes d'un vol, entraînant pour l'individu une perte d'environ 157 USD.

Le manque de protection de l'État sur le plan juridique ou civil peut pousser certains à demander l'appui d'organisations mafieuses, alors que l'activité économique initiale est parfaitement légale. Ceci grève lourdement l'efficacité des activités développées en secteur informel et peut favoriser la hausse de la criminalité.

CONCLUSION

Ces aspects militent pour la mise en place d'actions particulières visant à lever les contraintes au développement des activités en secteur informel et à mieux protéger ses actifs, de manière à ce que le secteur puisse mieux jouer son rôle de stabilisation sociale et économique. Comprendre les différents types d'activités qu'il recouvre sera essentiel pour trouver le bon dosage entre 1) régulation et fiscalité ; 2) la protection à la fois juridique et sociale des travailleurs et employeurs, en s'assurant qu'ils sont mieux à même de faire entendre leur voix au niveau institutionnel ; 3) et l'amélioration de l'environnement des affaires notamment en matière de sécurisation des biens, des personnes et des droits. ■